



N° de ROP : ROP 029-12
N° du contrat : W5830-130075/001/CY
Date d'attribution : 2013-02-22

RAPPORT FINAL

Points de vue sur les Forces armées canadiennes – Étude de suivi 2013 : rapport qualitatif

Préparé pour le ministère de la Défense nationale

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude,
veuillez envoyer un courriel à :*
por-rop@forces.gc.ca

Mars 2013

This report is also available in English upon request.

*Phoenix SPI est une société membre de l'ARIM détenant
la distinction « Sceau d'or »*



Ce rapport est formaté pour être imprimé recto verso.



Table des matières

Résumé.....	i
Introduction	1
Connaissances, impressions et perceptions au sujet des Forces armées canadiennes	3
Scène internationale.....	9
Le Nord	13
Annexes	21



RÉSUMÉ

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a demandé à Phoenix SPI d'entreprendre une étude par groupes de discussion dans le cadre de son étude de suivi annuelle de 2013. Le public cible de cette étude était composé des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus. Une série de rencontres auprès de dix groupes de discussion a été tenue du 16 au 21 mars 2013 dans les villes suivantes : Parksville (C.-B.), Calgary, Mississauga, Montréal et St. John's. Deux groupes ont été formés à chaque endroit : un groupe composé de participants dont le revenu du ménage était de 100 000 \$ ou plus¹ et l'autre, de participants dont le revenu du ménage était inférieur à ce montant. Les rencontres auprès des groupes de Montréal ont été tenues en français. Le MDN se servira des résultats de ces rencontres pour éclairer son processus décisionnel, ses stratégies de communication et la diffusion de messages, et pour améliorer les communications avec les Canadiens.

Cette étude était de nature qualitative et non quantitative. Les résultats reflètent donc l'opinion des participants au sujet des questions étudiées, mais on ne peut pas les appliquer de façon générale à l'ensemble de la population adulte canadienne.

Connaissances, impressions et perceptions au sujet des Forces armées canadiennes

Le niveau de connaissance au sujet des Forces armées canadiennes (FAC) et de leurs activités était assez faible, mais les impressions et les perceptions au sujet des FAC étaient grandement positives.

Connaissance des FAC

Quand on leur a demandé s'ils se souvenaient d'événements ou d'enjeux relativement récents en lien avec les FAC, les participants ont généralement fait référence à des histoires concernant l'achat d'équipement ou à des événements qui avaient fait la manchette durant la période visée par l'étude. Beaucoup d'entre eux étaient au courant des chasseurs F-35, plus particulièrement des coûts par rapport à l'estimation du budget initial. Quelques participants pensaient avoir entendu que les FAC se procureraient de nouveaux navires de guerre ou ont mentionné les compressions imminentes dans le budget des FAC ou la réduction générale de l'effectif des forces militaires canadiennes.

Outre les achats, l'Afghanistan faisait partie des réponses avancées assez fréquemment, bien qu'en général, les participants n'y ont fait référence que dans la mesure où les troupes canadiennes étaient (et, pour certains, sont) présentes sur le terrain dans ce pays. De plus, certains participants ont cité des événements heureux, par exemple le retour des troupes canadiennes qui étaient en mission à l'étranger. Certains se sont souvenus d'événements plus négatifs, comme la couverture médiatique de l'arrestation et du procès de Russell Williams et l'usage inapproprié de l'équipement militaire par le personnel du MDN et des FAC.

Quand on leur a demandé à quel point ils connaissaient les Forces armées canadiennes et leurs activités, la plupart des participants ont indiqué connaître très peu ou pas du tout les FAC. Pour ce qui est de leurs connaissances, les participants qui connaissaient une personne servant ou ayant servi dans les FAC ont généralement parlé des aspects de la vie quotidienne ou de l'engagement de ces personnes par rapport aux FAC. D'autres ont cité divers éléments, dont la plupart reflétaient leur opinion personnelle (et non pas des

¹ Le seuil fixé pour le choix des participants vivant dans un ménage à un seul revenu était fixé à 75 000 \$.



connaissances proprement dites), y compris leurs perceptions générales au sujet des FAC, la réputation ou les missions internationales des FAC ainsi que le soutien en cas de catastrophe, par exemple les secours aux sinistrés en Haïti.

Impressions et perceptions au sujet des FAC

Les impressions des participants au sujet des FAC étaient très favorables, allant de modérément à grandement positives. Pour décrire les FAC et justifier leur impression, les participants ont souvent utilisé des termes comme très respectées, bien formées, disciplinées, capables, honnêtes, polies, efficaces et en faveur de la paix. Certains ont attribué leur impression positive des FAC à leur réputation internationale (selon laquelle les FAC sont respectées à l'échelle mondiale), à leurs travaux humanitaires à l'étranger ou à leurs missions de maintien de la paix, de même qu'à leur héritage en tant que gardiennes de la paix.

Lorsque la discussion a bifurqué vers les perceptions des participants en ce qui concerne les rôles et les responsabilités des FAC, deux thèmes ont semblé dominer : le rôle du Canada en tant que gardien de la paix à l'échelle internationale et la protection des Canadiens et de la souveraineté du Canada. Outre le maintien de la paix, un certain nombre d'autres rôles et responsabilités, souvent reliés, ont été cités. Les participants ont notamment parlé du travail des FAC avec leurs alliés et l'OTAN, de la protection des alliés lorsque les FAC sont appelées à le faire, de la protection et de la défense des innocents à l'étranger, et du soutien aux efforts humanitaires internationaux. Pour ce qui est du thème de la protection des citoyens et de la souveraineté du Canada, les participants y ont inclus des activités telles que la protection du Nord, les patrouilles dans l'Arctique ainsi que les patrouilles aux frontières maritimes et terrestres du Canada. Parmi les autres rôles et responsabilités des FAC au Canada énoncés par les participants figuraient les activités de recherche et sauvetage, les secours en cas de catastrophe et les interventions d'urgence.

Scène internationale

Mis à part l'Afghanistan, les participants avaient une capacité limitée à se souvenir des missions menées par les FAC à l'extérieur du Canada au cours des six derniers mois environ. Bien que la majorité des participants affirmaient savoir que les FAC mènent actuellement des activités à l'extérieur du Canada, ils avaient généralement de la difficulté à dire à quels endroits. L'Afghanistan a été souvent mentionné, et plusieurs participants ont cité la Libye, Haïti et le Mali. Lorsque la période visée était augmentée et fixée aux cinq dernières années, encore une fois, la plupart des participants pouvaient mentionner la participation du Canada aux efforts déployés en Afghanistan, et nombre d'entre eux étaient au courant de la mission humanitaire du Canada en Haïti. Plusieurs participants ont également fait état du rôle des FAC en Libye, où elles patrouillent dans la zone d'exclusion aérienne, et quelques-uns ont cité l'ouragan Katrina, de même que le tremblement de terre et le tsunami survenus au Japon.

Les participants se sont généralement entendus pour dire que le travail avec les alliés et le partage des responsabilités sur le plan international étaient importants. Bien que de nombreux participants aient affirmé que cela était d'une importance cruciale ou « essentielle », d'autres étaient plus enclins à y accorder une importance modérée. Certains avaient de la difficulté à expliquer pourquoi le travail avec les alliés est important, mais la plupart ont pu fournir les raisons pour lesquelles ils étaient d'avis que cette collaboration est importante. La raison qui a été le plus souvent mentionnée est la

nécessité de veiller à ce que le Canada obtienne la protection ou l'aide nécessaire en cas de conflit international ou de litige.

Cela dit, certains participants ont exprimé des réserves, par exemple qu'il ne faudrait pas suivre aveuglément les alliés et s'impliquer dans des conflits qui ne revêtent pas une importance capitale pour le Canada. Ils ont plutôt affirmé qu'ils croyaient que les alliances devraient être axées sur la collaboration et que les actions concertées devraient toujours refléter les valeurs canadiennes. En ce qui concerne les préoccupations que pourrait représenter le travail avec nos alliés, plusieurs participants ont mentionné le risque de représailles ou les mesures punitives qui pourraient être dirigées contre le Canada si celui-ci choisissait de ne pas aider l'un de ses alliés à lutter contre les conflits. De même, quelques participants ont exprimé leurs préoccupations par rapport à la possibilité que le pays soit contraint, à cause de ses alliés, de lutter contre des conflits qui ne répondent pas à ses besoins, ou par rapport au coût, tant en ce qui concerne les finances que les ressources, que représente le travail avec les alliés.

Le Nord

Lorsqu'ils ont été invités à s'exprimer au sujet du Nord, la plupart des participants étaient relativement au courant de certains des enjeux liés à l'Arctique canadien. En ce qui concerne l'Arctique, les choses dont se souvenaient les participants étaient généralement liées aux revendications territoriales et à l'environnement. Pour ce qui est des revendications, beaucoup de participants étaient au courant des conflits concernant l'Arctique. Parmi les enjeux dont se rappelaient les participants, ceux liés à l'environnement étaient presque aussi nombreux que ceux liés à la souveraineté et aux revendications territoriales. Ils ont surtout parlé de l'impact du changement climatique sur la région arctique, ainsi que sur la faune indigène.

Souveraineté dans l'Arctique

Relativement peu de participants avaient déjà entendu l'expression « souveraineté dans l'Arctique ». Malgré cela, beaucoup avaient une idée générale de ce qu'elle signifie, soit par intuition ou d'après la signification des mots qui la composent, ou en raison de la couverture médiatique des enjeux portant sur cette question. Cela dit, la plupart avaient récemment entendu peu de choses, sinon rien du tout, au sujet de la souveraineté dans l'Arctique. Ceux qui ont déclaré avoir entendu parler de ce sujet ont mentionné les conflits liés aux frontières ou au pétrole, le fait que la propriété des plaques tectoniques sous-marines suscite des conflits, que la propriété de l'Arctique suscite des conflits et que le Canada est au nombre des revendicateurs, que le Danemark revendique la propriété d'une partie de l'Arctique en raison d'une masse terrestre sous-marine, et que l'Arctique est menacé par le changement climatique, le réchauffement planétaire provoquant l'ouverture du passage du Nord-Ouest.

Les participants se sont virtuellement entendus pour dire qu'il est important pour le Canada de protéger et d'exercer sa souveraineté dans le Nord. Pour ce qui est de la raison pour laquelle cela est important, les participants ont indiqué que, selon eux, une présence militaire dans l'Arctique est nécessaire pour contrer les menaces que représentent les autres pays pour la revendication du Canada, et pour prévenir une attaque militaire et un bris de la frontière septentrionale du Canada. De plus, certains ont mis l'accent sur l'aspect économique de cet enjeu. Ils ont indiqué qu'il est important que le Canada exerce sa souveraineté parce que cela contribue à protéger ses droits sur les ressources minérales de la région, et que cela aide à faire en sorte que le pays contrôle



les voies maritimes qui deviennent navigables, lesquelles sont perçues comme représentant un important potentiel économique pour le Canada.

Participation des FAC dans le Nord

Lorsqu'il a été question des FAC et du Nord, de nombreux participants ont dit qu'ils sont au courant, au moins de façon générale, que les FAC participent à des exercices et à des opérations dans l'Arctique, y compris des patrouilles régulières. En outre, la plupart des participants étaient d'avis qu'il est important pour le Canada de poursuivre les patrouilles dans le Nord. Les raisons invoquées pour expliquer cet avis portaient principalement sur le potentiel des ressources de la région et la nécessité, pour le Canada, de surveiller ses frontières.

Malgré le fait qu'ils aient accordé de l'importance aux patrouilles régulières, la plupart des participants ne comprenaient pas ce que les FAC font dans l'Arctique canadien et ils ne se sont pas entendus sur la question de savoir si les FAC possèdent les ressources et les capacités nécessaires pour entreprendre des opérations et assurer la sécurité et la sûreté du Canada dans le Nord. Les participants qui croyaient que les FAC possèdent les ressources et les capacités nécessaires pour entreprendre des opérations dans le Nord *supposaient* que cela est dû au fait qu'elles mènent actuellement des patrouilles dans l'Arctique. D'autres ont émis l'hypothèse selon laquelle les FAC possèdent les ressources nécessaires parce que la souveraineté dans l'Arctique est considérée comme une priorité par le gouvernement du Canada. Ceux qui ne croyaient pas que les FAC possèdent les ressources nécessaires ont généralement souligné les contraintes budgétaires. Certains participants se sont appuyés sur des faits et ont fait référence aux achats, soulignant que le Canada achète de l'ancien équipement auprès d'autres pays, ou ont indiqué croire que le Canada possède de l'équipement et des technologies militaires désuets. D'autres ont mentionné la taille de l'Arctique et ont affirmé qu'il serait extrêmement difficile de patrouiller adéquatement dans cette région.

Le passage du Nord-Ouest

La plupart des participants savaient que les voies maritimes du Nord sont en train de s'ouvrir. Cependant, beaucoup d'entre eux ont affirmé qu'ils en savaient peu sur cet enjeu. Cela dit, malgré leur manque de connaissances, les participants ont généralement pu énumérer les avantages que représenterait la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien. Au-delà de l'avantage évident que constituerait une route de navigation dans le Nord pour le transport et le commerce à l'échelle mondiale, de nombreux participants ont souligné les retombées économiques possibles pour le Canada.

Pour ce qui est des inconvénients, les participants ont aisément pu cerner les problèmes potentiels. Les deux enjeux les plus fréquemment soulevés étaient liés à l'environnement et à la sécurité du Canada. En ce qui concerne l'environnement, les participants ont exprimé un certain nombre de préoccupations, y compris l'impact général que pourrait avoir la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien sur l'environnement, et sur le climat en particulier, le risque d'accroissement de la pollution et les déversements de produits pétroliers associés au trafic maritime, l'impact que pourrait avoir ce trafic sur la faune de la région, et les répercussions que pourrait avoir l'extraction de ressources sur l'environnement.



En ce qui concerne la sécurité, les participants ont indiqué avoir l'impression que la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien pourrait accroître le risque que des pays étrangers transgressent nos frontières, que des mesures de sécurité accrues seraient nécessaires pour protéger les Canadiens et les frontières du Canada, que l'ouverture des voies maritimes de l'Arctique pourrait accroître le risque de conflit au sujet du territoire revendiqué, et que cette voie d'accès pourrait permettre à un plus grand nombre d'immigrants illégaux d'entrer au Canada par le Nord ou susciter la piraterie dans la région.

Enfin, il y a eu un fort consensus selon lequel le Canada devrait régir la circulation dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien. En guise d'explication, les participants ont généralement invoqué des motifs environnementaux et économiques. Les motifs liés à l'environnement se concentraient sur le thème de la gérance de l'environnement – le fait que le Canada puisse agir comme protecteur de l'environnement et que le contrôle de la circulation concorde avec ce rôle. Les motifs économiques étaient axés sur les recettes que pourraient générer le contrôle de l'accès aux eaux intérieures de l'Arctique canadien et les frais imposés aux navires qui veulent naviguer dans ces voies maritimes.

Renseignements supplémentaires :

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

N° du contrat de TPSGC : W5830-130075/001/CY

Date d'attribution : 2013-02-22

Montant total des dépenses : 93 675,56 \$ (TVH incluse)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à por-rop@forces.gc.ca.



INTRODUCTION

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a demandé à Phoenix SPI d'entreprendre une étude qualitative dans le cadre de son étude de suivi annuelle de 2013.

Contexte et objectifs

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (FAC) continuent de se transformer afin d'améliorer la reddition de comptes, d'assurer l'administration efficace des ressources financières et humaines, et de faire en sorte que l'organisation se concentre sur la prestation de programmes conformes aux priorités du MDN et des FAC. Ces priorités sont les suivantes :

- assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger;
- reconstituer et harmoniser les FC après l'Afghanistan;
- maintenir le caractère abordable de la Défense;
- renforcer l'équipe de la Défense.

Pour atteindre leurs objectifs, le MDN/les FAC doivent être à l'écoute des points de vue, des perceptions et des opinions des Canadiens, et informer ceux-ci, le plus efficacement possible, de leurs rôles, du mandat de leur mission, de leurs besoins et de leurs activités.

Le MDN/les FAC ont pris un engagement permanent à être à l'écoute des points de vue des Canadiens. La présente étude annuelle constitue une importante source d'information qui appuiera le processus décisionnel et éclairera les activités de communication.

Le MDN/les FAC se servent des points de vue exprimés dans l'étude de suivi Opinions sur les Forces canadiennes pour comprendre les points de vue des Canadiens, leurs connaissances et leurs attentes par rapport aux Forces armées canadiennes en général. Plus particulièrement, cette étude porte sur des enjeux tels que l'image des FAC, le rôle des FAC au pays et à l'étranger, les perceptions en ce qui concerne l'équipement et le financement des FAC, ainsi que les responsabilités changeantes du Canada en Afghanistan.

Conception de l'étude

Pour atteindre les objectifs de l'étude, une série de rencontres auprès de dix groupes de discussion a été tenue. Le public cible de cette étude était composé des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus. Les représentants des médias et les employés d'entreprises d'études de marché ont été exclus de l'étude, tout comme les membres des FAC, actuels ou anciens, les employés d'organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux et les personnes travaillant pour des partis politiques, ainsi que les membres de leurs familles.

Des rencontres ont été organisées à cinq endroits au Canada (deux par ville) : Parksville (C.-B.), Calgary, Toronto (Mississauga), Montréal et St. John's. Les rencontres auprès des groupes de Montréal ont été tenues en français et les autres, en anglais.

Les groupes de discussion ont été formés selon les caractéristiques suivantes :

- À chaque endroit, les groupes ont été séparés selon le revenu du ménage : un groupe était composé de participants dont le revenu du ménage était de 75 000 \$ ou plus et l'autre, de participants dont le revenu du ménage était inférieur à ce montant.



Ce seuil a été augmenté à 100 000 \$ pour le choix des participants vivant dans un ménage comportant plus d'un adulte.

- Chaque groupe était composé de participants dont l'âge, le revenu (selon les paramètres énoncés ci-dessus), le sexe, le niveau de scolarité et le statut d'emploi variaient. Comme cela a été indiqué précédemment, les employés du MDN/des FAC et les membres de leur famille immédiate n'ont pas pu participer à l'étude.
- Dix participants ont été recrutés de façon à ce qu'il s'en présente sept ou huit dans chaque groupe. La participation a été très bonne, chaque groupe ayant compté sept participants ou plus.
- Tous les participants ont reçu la somme de 75 \$.
- Tous les groupes se sont réunis dans des salles régulières de groupes de discussion, à l'exception de ceux de Parksville, où aucune salle n'était disponible. À cet endroit, les réunions ont eu lieu dans deux salles de réunion d'hôtel, et du matériel audiovisuel a été utilisé pour permettre aux observateurs de suivre les séances à partir d'une salle voisine.
- Des services de traduction simultanée ont été offerts à Montréal.
- L'identité du client de cette étude a été révélée (c.-à-d. gouvernement du Canada).
- Le recrutement des participants aux groupes de discussion a été effectué par Research House, en vertu d'un marché de sous-traitance avec Phoenix, conformément à l'offre à commandes de celle-ci.

Phoenix a veillé à ce que toutes les étapes de l'étude soient conformes aux normes et aux lignes directrices de l'industrie des études de marché, y compris celles de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM).

Cette étude était de nature qualitative et non quantitative. Les résultats reflètent donc l'opinion des participants au sujet des questions étudiées, mais on ne peut pas les appliquer de façon générale à l'ensemble de la population canadienne.

Les annexes suivantes (dans les deux langues officielles) figurent à la fin de ce rapport :

- Questionnaire de recrutement
- Guide de discussion



CONNAISSANCES, IMPRESSIONS ET PERCEPTIONS AU SUJET DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Cette section présente les commentaires formulés par les participants en ce qui concerne leurs connaissances, leurs impressions générales et leurs perceptions au sujet des Forces armées canadiennes (FAC).

Capacité limitée à se souvenir des questions relatives aux FAC; accent mis sur les achats et les manchettes

Dans l'ensemble, la capacité à se souvenir des événements ou des enjeux relatifs aux FAC était assez limitée. De plus, les commentaires formulés étaient généralement superficiels. Quand on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, entendu ou lu, dans les médias ou ailleurs, quelque chose au sujet des FAC, les participants ont généralement fait référence à des questions concernant l'achat d'équipement ou à des événements qui avaient fait la manchette durant la période visée par l'étude.

Beaucoup de participants étaient au courant des chasseurs F-35, plus particulièrement des coûts par rapport à l'estimation du budget initial. Quelques-uns d'entre eux pensaient avoir entendu que les FAC se procureraient de nouveaux navires de guerre ou ont mentionné les compressions imminentes dans le budget des FAC ou la réduction générale de l'effectif des forces militaires canadiennes (il convient de noter que le budget fédéral a été déposé la semaine suivant la tenue des rencontres avec les groupes de discussion). Après avoir discuté des questions liées aux achats, certains participants se sont rappelés avoir vu des affiches ou des annonces concernant le recrutement dans les FAC.

Pour ce qui est de la scène internationale, les participants ont souvent mentionné l'Afghanistan, bien qu'ils ne l'aient généralement fait que dans la mesure où les troupes canadiennes étaient (et, pour certains, sont) présentes sur le terrain dans ce pays. Plusieurs participants ont dit avoir entendu que le rôle des FAC est maintenant axé sur l'instruction et le mentorat de l'armée afghane et des autorités chargées de l'application des lois en Afghanistan. D'autres se sont rappelés avoir entendu que les troupes canadiennes avaient récemment été retirées d'Afghanistan. En plus de mentionner l'Afghanistan, quelques participants ont parlé d'autres déploiements à l'étranger auxquels les FAC ont participé, notamment des activités menées dans des pays tels que l'Iran, l'Iraq, la Syrie, l'Égypte et le Mali.

Certains participants ont cité des événements heureux, par exemple le retour des troupes canadiennes qui étaient en mission à l'étranger (bien qu'ils n'aient pas fourni de détails particuliers), la réussite d'une opération de recherche et sauvetage à laquelle ont participé les FAC dans l'Okanagan et la soirée de reconnaissance des FAC lors d'un match des Flames de Calgary. Par contre, quelques participants se sont souvenus d'événements plus négatifs, comme la perception du gouvernement au sujet du manque de soutien aux anciens combattants canadiens, ainsi que la couverture médiatique de l'arrestation et du procès de Russell Williams et l'usage inapproprié de l'équipement militaire (p. ex. l'utilisation d'un hélicoptère de recherche et sauvetage).

En outre, certains participants ont fait état de différentes choses, ne faisant que les énoncer sans fournir de détails, notamment un reportage de la SRC sur le fait que les FAC utilisent des vélos de montagne pour le transport terrestre, le nom d'un nouveau commandant, un documentaire au sujet de l'Afghanistan et vraisemblablement les FAC, une entrevue avec



Jean Chrétien à propos de l'Iraq et du rôle des FAC dans le maintien de la paix, et une histoire au sujet du salaire des membres de la Marine royale canadienne.

Plusieurs participants ne se rappelaient pas avoir récemment vu, entendu ou lu, dans les médias ou ailleurs, quelque chose au sujet des FAC. Quelques-uns étaient embarrassés de ne pas se rappeler quoi que ce soit au sujet des FAC. De plus, certains participants ont profité de l'occasion pour exprimer leur point de vue et affirmer qu'ils trouvent que les médias canadiens ne parlent pas assez des FAC et que c'est la raison pour laquelle ils ne sont pas assez sensibilisés et manquent de connaissances au sujet des FAC.

Faible niveau de connaissance au sujet des FAC et de leurs activités

Quand on leur a demandé à quel point ils connaissent les Forces armées canadiennes et leurs activités, la plupart des participants ont déclaré qu'ils ne connaissent pas très bien ou pas du tout les FAC. Ils en sont rapidement parvenus à cette conclusion en se fondant sur le fait qu'ils ne se rappelaient généralement pas grand-chose au sujet des FAC. Par contre, quelques participants estimaient connaître moyennement les FAC et leurs activités, soit parce qu'ils possèdent une vaste connaissance générale des forces militaires canadiennes ou des connaissances ciblées dans des domaines précis. Mis à part ceux qui connaissaient une personne servant ou ayant servi dans les FAC, presque tous les participants ont reconnu que leurs connaissances au sujet des FAC se limitent à l'information transmise par les médias.

Pour ce qui est de ce qu'ils *savent*, les participants qui connaissaient une personne servant ou ayant servi dans les FAC ont généralement parlé des aspects de la vie quotidienne ou de l'engagement de ces personnes par rapport aux FAC. Les choses qu'ils ont indiqué connaître comprenaient la vie quotidienne des familles (sur une base), le stress associé aux déploiements à l'étranger, les problèmes de santé (tant physiques que psychologiques) avec lesquels doivent composer les anciens combattants et les militaires de retour au pays, les avantages du service dans les FAC, par exemple l'accès à de la formation ou à des études postsecondaires entièrement payées, de même que les responsabilités que comporte le service dans les FAC, par exemple la durée d'un contrat de service, les déploiements auxquels doivent participer les membres et les exigences relatives à l'instruction.

D'autres participants ont cité divers éléments, dont la plupart reflétaient leur opinion personnelle (et non pas des connaissances proprement dites), et les renseignements fournis étaient généralement fondés sur des ouï-dire et non sur des faits. Dans l'ensemble, les choses que les participants ont déclaré connaître se retrouvaient dans les catégories suivantes :

- *Perceptions générales au sujet des FAC* : Cette catégorie comprend la croyance selon laquelle les équipes des Forces spéciales du Canada figurent parmi les meilleures au monde, la perception que les technologies des FAC sont désuètes par rapport à celles utilisées par d'autres forces, en particulier les Forces armées américaines, et la perception que les FAC gaspillent les ressources financières.
- *Missions internationales*, y compris au Mali et en Afghanistan, réputation du Canada en tant que gardien de la paix et position du gouvernement en ce qui concerne les affaires étrangères et l'Afghanistan.



- *Secours en cas de catastrophe*, y compris le rôle joué par les FAC en Haïti à la suite du tremblement de terre, ainsi qu'en Louisiane et au Mississippi après l'ouragan Katrina.

Certains participants ont par exemple parlé des FAC dans un contexte historique, de l'usage de chevaux à des fins thérapeutiques chez les membres des FAC souffrant du syndrome de stress post-traumatique et de l'autoroute des héros (en Ontario).

Éléments mentionnés – Événements qui ont fait la manchette

Les participants semblaient s'apercevoir ou se soucier des événements associés aux FAC que l'on pourrait librement décrire comme des « nouvelles ayant fait la manchette ». Autrement dit, les événements traités comme des histoires marquantes dans un cycle de nouvelles, ou ceux qui font l'objet de plusieurs cycles de nouvelles, retiennent généralement l'attention. Cela englobe notamment les questions liées aux achats, par exemple les chasseurs F-35, les déploiements de troupes qui sont médiatisés, les décès d'hommes et de femmes membres des FAC ainsi que les événements heureux, par exemple les militaires de retour au pays, les opérations de recherche et sauvetage réussies, les secours en cas de catastrophe et les travaux humanitaires.

D'autres ont prêté attention aux histoires scandaleuses, par exemple la couverture médiatique de l'arrestation et du procès de Russell Williams ou la perception selon laquelle un hélicoptère de recherche et sauvetage aurait été utilisé de façon inappropriée, de même qu'à la couverture médiatique d'aspects négatifs du service dans la force militaire canadienne, par exemple les soldats blessés qui sont de retour au pays et les anciens combattants qui vivent dans la pauvreté ou de mauvaises conditions, ou encore aux accidents et aux gestes d'incompétence menant à des décès, par exemple le passage récent en cour martiale d'un réserviste de Calgary à la suite d'un accident mortel survenu à l'entraînement en Afghanistan.

Enfin, quelques participants ont déclaré prêter attention au recrutement, y compris la formation et les carrières offertes par les FAC, ou à l'impact des opérations menées par les FAC au pays, dans leur propre région.

Impression générale positive au sujet des FAC

Les impressions des participants au sujet des FAC étaient très favorables, allant de modérément à grandement positives. Pour décrire les FAC et justifier leur impression, les participants ont souvent utilisé des termes comme très respectées, bien formées, disciplinées, capables, honnêtes, polies, efficaces et en faveur de la paix. Certains ont expliqué qu'ils avaient une impression positive des FAC en raison de leur réputation internationale (selon laquelle les FAC sont respectées à l'échelle mondiale), de leurs travaux humanitaires à l'étranger, de leur rôle dans les missions internationales de maintien de la paix et de leur expertise en matière de pourparlers de paix.

En outre, quelques participants ont associé leur impression positive au fait qu'ils sont reconnaissants pour le sacrifice offert par les hommes et les femmes qui servent dans les FAC, au fait qu'ils croient que les FAC sont un bon employeur ou au caractère perçu des membres des FAC (selon eux, ce sont des personnes solides et motivées). Plusieurs ont indiqué croire que les FAC font un excellent travail avec ce dont elles disposent, c'est-à-dire qu'ils pensent que les forces sont sous-financées et qu'elles manquent d'équipement, mais qu'elles font un bon travail malgré ces lacunes. Compte tenu du faible niveau de



connaissance des participants au sujet des FAC, il n'est pas surprenant que les impressions ne soient généralement pas fondées sur des preuves concrètes.

Selon certains participants, l'image des FAC est en train de changer, ce qui pourrait signifier qu'il s'agit d'une période de transition. Plusieurs ont indiqué qu'à leur avis, les FAC sont en train de perdre, ou ont perdu, leur image de responsables du maintien de la paix à l'échelle internationale, et quelques-uns pensaient que les FAC pourraient perdre leur position dans le monde en tant que nation appréciée et digne de confiance lorsqu'il est question d'efforts de paix (en partie) en raison de l'association de notre pays avec les États-Unis. Quand on a interrogé les participants au sujet du maintien de la paix dans le monde d'aujourd'hui, on a constaté que le terme « rétablissement de la paix » n'est pas le plus présent dans leur esprit. Cela dit, certains participants étaient prêts à tenir compte du fait que le rôle du Canada dans les conflits internationaux pourrait être en train de changer et que les négociations ou la conclusion d'accords de paix pourraient impliquer des actions de combat (plutôt que des actions visant à prévenir la lutte entre les parties opposées).

Large consensus au sujet des principaux rôles et responsabilités des FAC

On a demandé aux participants de se prononcer sur ce qu'ils croient être les plus importants rôles et responsabilités des FAC, et les réponses ont été inscrites sur un tableau à feuilles mobiles au fur et à mesure où elles ont été fournies. Les participants ont énoncé divers rôles et responsabilités, tant au niveau national qu'au niveau international. Dans l'ensemble, deux thèmes ont semblé dominer : le rôle du Canada en tant que gardien de la paix à l'échelle internationale et la protection des Canadiens et de la souveraineté du Canada.

Outre le maintien de la paix, les participants ont cité un certain nombre d'autres rôles et responsabilités internationaux, souvent reliés. Ils ont notamment parlé du travail des FAC avec leurs alliés et l'OTAN, de la protection des alliés lorsque les FAC sont appelées à le faire, de la protection et de la défense des innocents à l'étranger, et du soutien aux efforts humanitaires internationaux, par exemple l'apport de secours en cas de catastrophe, la participation aux activités de reconstruction dans les zones de conflit ainsi que l'instruction du personnel militaire et des autorités chargées de l'application des lois. D'autres ont déclaré considérer qu'il incombe aux FAC de représenter le Canada à l'échelle internationale, y compris les valeurs canadiennes, ou, de façon générale, de jouer un rôle actif dans les affaires internationales.

Les participants ont souvent déclaré que la protection des citoyens canadiens et de la souveraineté du Canada fait partie des rôles des FAC. Pour les participants, il a semblé que cela incluait des activités telles que la protection du Nord, les patrouilles dans l'Arctique ainsi que les patrouilles aux frontières maritimes et terrestres du Canada. Parmi les autres rôles et responsabilités nationaux régulièrement mentionnés figuraient la participation aux missions de recherche et sauvetage, de même que les secours en cas de catastrophe et les interventions d'urgence. Les participants ont également mentionné les éléments suivants : soutenir la lutte contre le terrorisme, aider à la Garde côtière, jouer un rôle cérémoniel, mener des activités de déglacage dans l'Arctique, offrir des services de sécurité ou antiémeutes (p. ex. durant les sommets internationaux), offrir de la formation aux jeunes (p. ex. cadets de l'Air), offrir des possibilités d'emploi aux Canadiens, mener des activités de recherche et développement, et assurer la sécurité des diplomates étrangers.



D'après les rôles et les responsabilités énumérés, on a demandé aux participants de réfléchir aux types d'*opérations* ou d'*activités* auxquelles les FAC devraient participer. Voici les réponses fournies par les participants :

- Conduite de patrouilles, par exemple pour repérer des immigrants illégaux ainsi que des activités illégales de pêche et de trafic de drogues.
- Recherche de renseignements, y compris surveillance et contrôle.
- Évaluations des risques et de l'état de préparation.
- Application de la loi, suppression des forces hostiles.
- Ingénierie, par exemple construction de ponts et d'écoles, et réparation d'infrastructures.
- Mise à niveau des technologies et modernisation des FAC.
- Distribution de fournitures médicales et de nourriture dans le cadre des activités de secours en cas de catastrophe ou dans les zones de guerre.
- Participation à des activités de sensibilisation du public et de communication.
- Recrutement de membres.
- Éducation et formation, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

Quand on a reformulé la question et demandé aux participants de nommer des choses que les FAC *devraient* faire et qu'elles ne font actuellement pas, certains ont parlé de publicité ou de sensibilisation. Plus particulièrement, ils ont dit que les FAC devraient davantage informer la population canadienne sur leurs activités. Il faut se rappeler que certains participants ont attribué leur manque de connaissances au sujet des FAC à la couverture médiatique limitée de leurs activités (souvent en l'opposant directement à la couverture médiatique offerte aux forces américaines aux É.-U.).



SCÈNE INTERNATIONALE

Cette section porte sur les connaissances et les perceptions des Canadiens en ce qui concerne le rôle des forces militaires canadiennes à l'étranger.

Capacité limitée à se souvenir des missions internationales des FAC

De nombreux participants se rappelaient avoir vu ou entendu quelque chose au sujet du rôle joué par les FAC en Afghanistan. Mis à part l'Afghanistan, la plupart des participants se rappelaient très peu de choses au sujet des opérations et des activités menées par les FAC à l'extérieur du Canada au cours des six derniers mois environ. De plus, ce dont ils se souvenaient était de nature très générale et de portée limitée.

Voici des exemples de ce que les participants se rappelaient avoir vu ou entendu :

- Contribution des FAC au Mali, plus particulièrement la fourniture d'un aéronef de transport pour permettre à la France de livrer de l'équipement au pays.
- Présence des FAC dans le Golfe Persique pour protéger les navires et les canaux.
- Patrouilles menées par les FAC dans la zone d'exclusion aérienne en Libye.
- Travaux effectués par les FAC en Haïti à la suite du tremblement de terre.
- Mission de lutte contre la piraterie près des côtes de la Somalie.
- Surveillance en Corée du Nord.

La plupart des éléments ont été soulignés par une personne dans un groupe, et il arrivait que les autres affirment avoir entendu quelque chose à ce propos. Par conséquent, les éléments ci-dessus ne témoignent pas d'une vaste connaissance de ces missions internationales, mais plutôt des connaissances limitées des personnes interrogées.

Faible niveau de connaissance au sujet des missions actuellement menées par les FAC à l'étranger

La majorité des participants ont affirmé savoir que les FAC mènent actuellement des activités à l'extérieur du Canada. Cependant, quand on leur a demandé s'ils savaient à quels endroits en particulier, ils ont généralement eu de la difficulté à donner des exemples. L'Afghanistan figure au nombre des endroits souvent mentionnés. Plusieurs participants ont également nommé la Libye, ainsi que le rôle des FAC qui consiste à patrouiller dans la zone d'exclusion aérienne, ainsi que Haïti et le Mali.

Les participants pensaient aussi que les FAC mènent actuellement des opérations ou des missions au Moyen-Orient (de façon générale), en Bulgarie, en Serbie et en Croatie, en Afrique et, plus particulièrement, en Somalie, en Turquie, dans la baie de Guantanamo, en Israël et à Chypre. En général, ces endroits ont été mentionnés par un ou deux participants seulement, et aucun autre participant n'a affirmé savoir que les FAC participent actuellement à une mission à un de ces endroits.

Faible niveau de connaissance au sujet des missions internationales des FAC en général

Compte tenu de leur niveau de connaissance relativement faible au sujet des missions courantes des FAC, il n'est pas surprenant que les participants aient eu de la difficulté à énoncer les missions à l'étranger auxquelles les FAC ont participé au cours des cinq dernières années environ. Cela dit, la plupart des participants ont pu mentionner la participation du Canada aux activités menées en Afghanistan, en grande partie en raison



de la durée et de la nature de cette mission. En outre, de nombreux participants étaient au courant de la mission humanitaire menée par le Canada en Haïti à la suite du tremblement de terre. Plusieurs participants ont également parlé du rôle joué par les FAC en Libye, des patrouilles dans la zone d'exclusion aérienne, et quelques-uns ont mentionné l'ouragan Katrina, de même que le tremblement de terre et le tsunami survenus au Japon, et une personne a cité le Darfour et le rôle des FAC en ce qui concerne le maintien de la paix.

D'autres n'étaient pas certains de leurs connaissances au sujet des missions internationales des FAC. Ils ont plutôt suggéré que, au cours des cinq dernières années, les FAC *pourraient* avoir entrepris des missions à divers endroits dans le monde. Les endroits suivants ont été cités par au moins un participant : Syrie, Iraq, Égypte, Golfe Persique, Afrique du Nord, Liban, Somalie et Ouganda. Quelques personnes ont parlé de la collaboration des FAC avec les Nations Unies aux missions menées au Kosovo et en Bosnie. Cependant, après avoir discuté plus longuement, les participants se sont rendu compte que ces missions remontaient à plus de cinq ans.

Quand on leur a demandé de réfléchir à la raison pour laquelle ils étaient généralement incapables de se souvenir des missions internationales, les participants ont fourni diverses raisons, y compris le fait qu'ils sentent que les FAC se font discrètes (« loin des yeux, loin du cœur »), que les Canadiens sont submergés par l'information transmise par les médias américains (ce qui éclipse probablement l'information présentée au sujet des FAC), et que les Canadiens sont trop « polis » pour présenter les réalisations des FAC (de la même façon que les médias des É.-U. célèbrent les Forces armées américaines). Quelques participants ont reconnu le fait qu'ils ne portent simplement pas attention à ce type de reportages sur les affaires courantes.

Importance accordée, avec certaines réserves, au travail avec les alliés

Les participants se sont généralement entendus pour dire que le travail avec les alliés et le partage des responsabilités sur le plan international sont importants. Bien que de nombreux participants aient affirmé que cela est d'une importance cruciale ou « essentielle », d'autres étaient plus enclins à y accorder une importance modérée. Certains avaient de la difficulté à expliquer pourquoi le travail avec les alliés est important, mais la plupart ont pu fournir les raisons pour lesquelles ils étaient d'avis que cette collaboration est importante. La raison qui a été le plus souvent mentionnée est la nécessité de veiller à ce que le Canada obtienne la protection ou l'aide nécessaire en cas de conflit international ou de litige. Quelques participants sont allés plus loin, avançant que le Canada n'est pas prêt à protéger seul ses frontières, et qu'il aurait donc vraisemblablement besoin du soutien de ses alliés si jamais les FAC étaient appelées à défendre le pays.

Pour expliquer l'importance perçue du travail avec nos alliés, les participants ont souvent mentionné, entre autres, les avantages de l'échange d'information et de renseignements, le partage des coûts liés à la défense, et l'accès, par l'intermédiaire de nos alliés, à de l'expertise spéciale ainsi qu'à de meilleures technologies et à de meilleurs équipements. Les raisons suivantes ont également été citées, mais moins fréquemment, et souvent par un seul participant : la croyance selon laquelle la stabilité mondiale ou le maintien de la « bonne » réputation des FAC dépendent de nos alliances, la perception que ces alliances donnent l'image d'un front uni (idée selon laquelle « l'union fait la force ») ou permettent la reddition de comptes et l'atteinte de consensus dans le contexte d'un leadership partagé, et le sentiment que, en prenant part à des alliances, le Canada rappelle aux autres forces militaires qu'il est un pays souverain.



Cela dit, certains participants ont exprimé des réserves, par exemple la nécessité de ne pas suivre aveuglément les alliés et s'engager dans des conflits qui ne sont pas d'une importance cruciale pour le Canada. Ces participants étaient plutôt d'avis que les alliances devraient être axées sur la collaboration et que les mesures conjointes devraient toujours refléter les valeurs canadiennes. Un certain nombre de participants étaient d'avis que les alliances conclues par le Canada devraient permettre au pays de maintenir son intégrité, son identité nationale et ses objectifs en matière de politique étrangère. En résumé, il devrait y avoir un certain degré d'indépendance entre le Canada et ses alliés. Par exemple, quelques participants ont cité la guerre en Iraq et la décision du Canada de ne pas suivre les États-Unis et entrer en guerre simplement parce que ceux-ci font partie de nos principaux alliés.

Pour ce qui est des préoccupations au sujet du travail des FAC avec leurs alliés, plusieurs participants ont souligné le risque de représailles ou les mesures punitives qui pourraient être dirigées contre le Canada si celui-ci choisissait de ne pas aller en guerre avec un de ses alliés. De même, quelques participants ont exprimé leurs préoccupations par rapport à la possibilité que le pays soit contraint, à cause de ses alliances, de lutter contre des conflits qui ne répondent pas à ses besoins, ou par rapport au coût, tant en ce qui concerne les finances que les ressources, que représente le travail avec les alliés. Au nombre des autres préoccupations exprimées figuraient la perception que les FAC souffrent d'un handicap comparativement à leurs alliés en raison du manque perçu de ressources ou d'équipement, le fait que le Canada puisse devoir échanger trop de renseignements et qu'un risque inhérent soit associé à l'échange d'information, et le fait que le Canada puisse ne pas être d'accord avec les méthodes de combat ou d'échange de renseignements utilisées par ses alliés.



LE NORD

Cette section porte sur les connaissances et les perceptions des Canadiens au sujet des régions du Nord de l'Arctique canadien et du rôle des FAC.

Capacité modérée à se souvenir des questions liées à l'Arctique canadien

La plupart des participants étaient au moins modérément au courant de certaines des questions liées à l'Arctique canadien. Très peu d'entre eux ont affirmé n'avoir rien entendu ou lu au sujet de l'Arctique au cours des derniers mois. Les choses dont les participants se souvenaient au sujet de l'Arctique étaient généralement liées à la propriété des terres et à l'environnement.

En ce qui concerne la propriété des terres, de nombreux participants étaient au courant des conflits concernant le territoire arctique — le fait que d'autres pays revendiquent la propriété de certaines parties de la région arctique et que le Canada tente d'y établir sa souveraineté. Les conflits dont il a été précisément question comprenaient la revendication du Danemark concernant l'île Hans dans l'Arctique (les participants n'ont pas désigné l'île par son nom) et la revendication de la Russie concernant le continent proprement dit.

Certains ont précisé le contexte des conflits au sujet de la propriété, indiquant que les droits d'extraction du pétrole et les droits miniers, les droits de pêche et les accès maritimes (par le passage du Nord-Ouest) sont vraisemblablement à l'origine de ces revendications territoriales. Les É.-U. et l'Islande font partie des autres pays que les participants croyaient impliqués dans les « revendications » concernant l'Arctique. À ce propos, plusieurs personnes se rappelaient avoir lu ou entendu quelque chose sur les activités de cartographie du plancher océanique arctique visant à déterminer l'emplacement des frontières continentales, et un petit nombre de participants ont indiqué croire que les FAC patrouillent dans la région.

Parmi les enjeux dont se rappelaient les participants, ceux liés à l'environnement étaient presque aussi nombreux que ceux liés à la souveraineté et aux revendications territoriales. Ils ont surtout parlé de l'impact du changement climatique sur la région arctique en général, ainsi que sur la faune indigène en particulier. De nombreux participants savent que le réchauffement du système climatique provoque la fonte des glaces dans l'Arctique et une modification du paysage de cette région. Certains ont mentionné que le passage du Nord-Ouest est en train de s'ouvrir et de devenir une voie maritime, et quelques participants ont soulevé la question de l'accès accru au plancher océanique, qui pourrait être riche en minéraux. Quelques participants ont également parlé de l'impact de la fonte des glaces de l'Arctique sur les ours polaires, et du fait que leur habitat est en train de disparaître, au fur et à mesure que la distance entre les calottes glacières augmente.

Les participants ont également mentionné, entre autres choses, les éléments suivants : déglacage dans l'Arctique, perception que des travaux de recherche sont entrepris dans la région, que la population a de plus grandes attentes par rapport à l'Arctique, qu'une base militaire est en construction dans l'Arctique, et que les FAC et les É.-U. s'engagent dans des missions conjointes afin de protéger les frontières septentrionales. Certains participants ont également mentionné le projet HARP (de l'anglais *High Altitude Research Project*, c.-à-d. projet de recherche en haute altitude) en le désignant par son nom.



Nombreux participants au courant des patrouilles effectuées par les FAC dans le Nord; patrouilles jugées importantes pour diverses raisons

De nombreux participants savaient, au moins de façon générale, que les FAC mènent des exercices et des opérations dans l'Arctique, y compris des patrouilles régulières. Quand on leur a demandé s'ils jugeaient important que le Canada maintienne les patrouilles dans le Nord, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Ceux qui considéraient que cela n'était pas important étaient généralement neutres, c'est-à-dire qu'ils pensaient ne pas en savoir assez sur le sujet pour porter un jugement.

Les motifs invoqués par les participants pour expliquer les raisons pour lesquelles ils jugeaient important que le Canada maintienne les patrouilles dans le Nord étaient principalement axés sur les ressources potentielles de la région et la nécessité pour le Canada de surveiller ses frontières. Ceux qui ont cité les ressources naturelles ont affirmé qu'il est important que le Canada continue de contrôler les minéraux et les ressources de l'Arctique et de pouvoir accéder à ceux-ci. Plusieurs personnes ont précisément mentionné l'une ou plusieurs des ressources suivantes : pétrole, gaz naturel, or et poisson.

Lorsqu'il a été question de la protection des frontières, ces participants se sont concentrés sur la souveraineté et les questions connexes. En général, ils étaient d'avis que l'Arctique devrait être surveillé et protégé comme toute autre frontière du Canada, et que le maintien des patrouilles régulières représente une déclaration de souveraineté. À ce sujet, les participants ont également fait part d'autres perceptions, notamment :

- Étant donné que la frontière de l'Arctique est si éloignée, elle pourrait être considérée comme un point d'accès ou d'entrée facile au Canada et, par conséquent, les patrouilles régulières sont importantes.
- Les patrouilles régulières contribuent à dissuader les autres pays qui envisagent de transgresser les frontières du Canada (vraisemblablement à partir de l'Arctique) ou à empêcher d'autres pays de revendiquer le territoire arctique.
- Les patrouilles régulières servent à protéger les Canadiens de façon générale.
- Les patrouilles régulières servent à contrôler les activités commerciales illégales et l'utilisation du passage du Nord-Ouest.

Enfin, quelques participants ont invoqué d'autres motifs pour expliquer les raisons pour lesquelles ils jugeaient les patrouilles régulières importantes. Ils ont notamment expliqué croire que la présence militaire dans l'Arctique facilite la recherche et la surveillance de l'environnement, ce qu'ils jugeaient important.

Compréhension générale du terme « souveraineté dans l'Arctique »; capacité limitée à se souvenir des enjeux

Relativement peu de participants avaient déjà entendu l'expression « souveraineté dans l'Arctique » avant de faire part du groupe de discussion. Malgré cela, beaucoup avaient une idée générale de ce qu'elle signifie, soit par intuition ou d'après la signification des mots qui la composent, ou en raison de la couverture médiatique des enjeux portant sur cette question. Selon eux, cette expression fait référence au titre du Canada sur les droits de propriété du territoire. Voici certaines des explications fournies² :

² Réponses réelles des participants.

- *Règne ou contrôle sur l'Arctique.*
- *C'est comme si l'Arctique était libéré ou libre.*
- *Ce territoire nous appartient... C'est à nous, n'y entrez pas.*
- *Garder notre Arctique sécuritaire et le protéger des autres pays qui le veulent.*
- *Avoir le plein contrôle et la propriété entière de l'Arctique à l'intérieur de nos frontières reconnues...*
- *La frontière septentrionale définie qui constitue le Canada.*

La plupart avaient récemment entendu peu de choses, sinon rien du tout, au sujet de la souveraineté dans l'Arctique. Ceux qui ont déclaré avoir entendu parler de ce sujet ont mentionné les conflits liés aux frontières ou au pétrole, le fait que la propriété des plaques tectoniques sous-marines suscite des conflits, le fait que la propriété de l'Arctique suscite des conflits et que le Canada est au nombre des revendicateurs, que le Danemark revendique la propriété d'une partie de l'Arctique en raison d'une masse terrestre sous-marine, et que l'Arctique est menacé par le changement climatique, le réchauffement planétaire provoquant l'ouverture du passage du Nord-Ouest.

Exercice de la souveraineté du Canada dans l'Arctique jugé important

Les participants se sont virtuellement entendus pour dire qu'il est important pour le Canada de protéger et d'exercer sa souveraineté dans le Nord. Pour ce qui est des raisons pour lesquelles ils jugent cela important, les participants ont souvent répété les mêmes raisons qu'ils avaient fournies précédemment lorsqu'il a été question de l'importance accordée aux patrouilles régulières dans le Nord. Plus précisément, ils ont indiqué que, selon eux, une présence militaire dans l'Arctique est nécessaire pour contrer les menaces que représentent les autres pays pour la revendication du Canada, ainsi que pour défendre le territoire éloigné du Canada.

Certains ont mis l'accent sur l'aspect économique de cet enjeu. Ils ont indiqué qu'il est important que le Canada exerce sa souveraineté parce que cela contribue à protéger ses droits sur les ressources minérales de la région, et que cela aide à faire en sorte que le pays contrôle les voies maritimes qui deviennent navigables, lesquelles sont perçues comme ayant un important potentiel économique pour le Canada. Certains participants abordaient généralement cet enjeu en affirmant que, si l'Arctique appartient au Canada, celui-ci devrait profiter des avantages financiers que représente la fonte des glaces dans cette région.

Certains participants croyaient qu'il est important de protéger et d'exercer sa souveraineté dans le Nord pour des raisons nationalistes. Ils ont articulé cette idée de plusieurs façons, notamment en indiquant que le Nord fait partie de la culture du Canada, que l'Arctique représente une part importante de l'identité canadienne, que le Canada doit protéger ce qui lui appartient, et que le fait de céder à un autre pays le contrôle sur l'Arctique porterait atteinte à l'image du Canada dans le monde.

Enfin, plusieurs participants se sont dits d'avis qu'il était important que le pays exerce sa souveraineté afin de préserver et de protéger l'environnement dans l'Arctique. Ils ont exprimé des préoccupations par rapport au fait que les activités non réglementées menées par d'autres pays pourraient nuire à l'environnement — par exemple, les stocks de poissons pourraient décliner en raison de la surpêche causée par l'accès accru associé à l'ouverture du passage du Nord-Ouest. De plus, l'accès accru aux ressources minérales de l'Arctique pourrait donner lieu à de nouvelles activités économiques



(p. ex. forage de terrains, extraction minière) qui pourraient nuire à l'environnement si elles ne sont pas menées correctement ou en cas d'accident.

Connaissance limitée des activités menées par les FAC dans l'Arctique

La plupart des participants ne savaient pas ce que les FAC font dans l'Arctique canadien. Quand on leur a demandé de se concentrer sur les opérations et les activités entreprises par les FAC dans l'Arctique, quelques personnes ont cité des exercices d'entraînement par temps froid, des missions de recherche et sauvetage ainsi que des activités de recherche et d'exploration scientifiques. Outre ces réponses, plusieurs participants ont parlé d'autres activités qui, *selon eux*, étaient menées dans l'Arctique, par exemple des activités de surveillance et de contrôle liées à la défense, des activités de surveillance environnementale, des activités de déglacage et des activités de patrouille dans le passage du Nord-Ouest.

Points de vue divisés sur la question de savoir si les FAC disposent des ressources nécessaires pour mener des opérations dans l'Arctique

Il n'y a pas eu de consensus sur la question de savoir si les FAC possèdent les ressources et les capacités nécessaires pour entreprendre des opérations et assurer la sécurité et la sûreté du Canada dans le Nord. Il convient de se rappeler que la plupart des participants ne connaissaient pas les activités menées par les FAC dans l'Arctique, ce qui fait que quand on leur a demandé s'ils croyaient que les FAC sont équipées pour ce type d'activités, les participants ne disposaient pas d'un solide cadre de référence leur permettant d'effectuer leur évaluation. En fait, certains participants n'ont pas posé de jugement étant donné qu'ils estimaient ne pas posséder les connaissances nécessaires.

Les participants qui croyaient que la force militaire canadienne possède les ressources et les capacités nécessaires pour mener ses opérations dans l'Arctique ont présenté plusieurs raisons pour expliquer ce point de vue. Certains supposaient que les FAC disposent de l'équipement et de l'entraînement nécessaires étant donné qu'elles mènent actuellement des patrouilles dans l'Arctique. Autrement dit, parce qu'elles mènent actuellement des activités dans le Nord, les FAC sont donc équipées et entraînées pour affronter les conditions propres au Nord. D'autres ont émis l'hypothèse selon laquelle les FAC disposent des ressources et des capacités nécessaires pour mener des opérations dans l'Arctique parce que la souveraineté dans l'Arctique est considérée comme une priorité du gouvernement du Canada. À ce titre, les participants étaient d'avis que le gouvernement devrait allouer (ou doit actuellement allouer) des ressources financières suffisantes pour permettre aux FAC d'assumer leurs responsabilités.

Les participants qui pensaient que les FAC ne possèdent pas les ressources et les capacités nécessaires pour entreprendre des opérations dans l'Arctique ont souligné les contraintes budgétaires en général, et le fait qu'ils croient que le budget des FAC fait l'objet de coupures. Certains participants se sont appuyés sur des faits et ont fait référence aux achats, soulignant que le Canada achète de l'ancien équipement auprès d'autres pays, ou ont indiqué croire que le Canada possède de l'équipement et des technologies militaires désuets. D'autres ont expliqué leur point de vue en soulignant le fait que la force militaire canadienne est relativement petite, et qu'elle manque probablement d'effectifs pour mener des opérations efficaces dans l'Arctique. Parmi les autres raisons invoquées figure le fait que l'Arctique est une région très vaste et que la protection d'un territoire de cette ampleur, et dont le climat est si hostile, doit présenter des enjeux spéciaux.

Quelques participants ont fait la différence entre les capacités et les ressources lorsqu'ils ont expliqué leur point de vue en ce qui concerne les FAC et l'Arctique. Ces personnes pensaient que les FAC possèdent les capacités nécessaires, c'est-à-dire du personnel entraîné et compétent, mais qu'elles ne possèdent peut-être pas les ressources, c'est-à-dire l'équipement et les technologies, nécessaires pour entreprendre des opérations dans l'Arctique.

Connaissances limitées au sujet du Conseil de l'Arctique; meilleures connaissances au sujet des pays limitrophes

Les connaissances au sujet du Conseil de l'Arctique étaient très limitées. Seuls quelques participants avaient, ou pensaient avoir, entendu parler du Conseil de l'Arctique. Quand on a demandé à ceux qui avaient peut-être entendu parler du Conseil de l'Arctique ce qu'ils savaient à ce sujet, très peu ont pu fournir des détails. Quelques participants supposaient que ce conseil est mandaté pour analyser et gérer les questions relatives à l'Arctique, et plusieurs ont émis l'hypothèse selon laquelle il est composé de représentants des pays ayant une frontière commune avec l'Arctique, par exemple le Canada, la Russie, les É.-U. et le Danemark.

Après la brève discussion au sujet du Conseil de l'Arctique, tous les participants ont été invités à nommer les pays limitrophes de l'Arctique. Ensemble, les participants ont généralement pu nommer tous les pays voisins de l'Arctique. Ils ont réussi à nommer le Danemark (par le Groenland), la Norvège, la Suède, la Finlande, le Canada, les É.-U. (par l'Alaska), la Russie et l'Islande. La Chine a été mentionnée par erreur.

Connaissance généralisée de l'ouverture du passage du Nord-Ouest

La plupart des participants savaient que les voies navigables du Nord³, qui étaient autrefois gelées et bloquées par la glace, deviennent accessibles. Cependant, beaucoup d'entre eux ne savaient pas assurément si les navires peuvent actuellement emprunter ces voies maritimes. Malgré qu'ils soient généralement au courant du fait que le passage du Nord-Ouest est en train de s'ouvrir, de nombreux participants ont affirmé en savoir assez peu sur cet enjeu.

Pour ce qui est de leurs connaissances au sujet de cet enjeu, plusieurs participants ont parlé de l'impact de la fonte des glaces sur le transport. Plus précisément, ils ont indiqué penser que l'utilisation des voies navigables du Nord permet d'accéder plus rapidement à l'Europe, et parlé de la possibilité de réduire les délais du transport maritime commercial. Une personne a expliqué que les « nouvelles » routes maritimes auront des conséquences économiques. En plus du transport et des enjeux connexes, plusieurs participants ont parlé des conséquences que pourrait avoir l'ouverture de ces voies navigables sur l'environnement et, plus particulièrement, sur la faune de l'Arctique. Quelques personnes ont parlé des ours polaires et des effets qu'a sur eux la fonte des glaces.

Parmi les autres choses que les participants ont indiqué avoir entendu au sujet de cet enjeu figure la perception que le Canada essaie de surveiller et de contrôler les voies navigables du Nord, que la fonte des glaces offre (ou offrira bientôt) un accès à des ressources qui étaient auparavant inaccessibles, que les Américains ont réussi à emprunter les voies navigables du Nord, que les Russes possèdent des ports d'expédition

³ Les participants ont parfois, mais rarement, fait référence aux voies navigables du Nord en parlant du passage du Nord-Ouest.



dans le Nord, et que plusieurs pays veulent contrôler les voies navigables du Nord, en particulier le Canada, la Russie et les É.-U.

Plusieurs avantages perçus en ce qui concerne les voies navigables de l'Arctique

Les participants ont généralement pu identifier les avantages que représente la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien. Plusieurs avantages ont été nommés, mais aucun ne l'a été très souvent. Au-delà de l'avantage évident que représenterait une route de navigation dans le Nord pour le transport et le commerce à l'échelle mondiale, de nombreux participants ont souligné les retombées économiques possibles pour le Canada, faisant référence à un modèle de frais fondé sur l'utilisation et à la possibilité de création d'emplois (probablement pour permettre la création de l'infrastructure nécessaire dans le Nord).

Les autres avantages soulignés, mais beaucoup moins souvent et généralement par quelques participants seulement, comprennent le fait que l'accès aux voies navigables permet l'extraction de ressources dans la région, la possibilité que des habitants du Canada migrent du Sud au Nord (ce qui pourrait représenter un avantage supplémentaire au fait que le Canada exerce sa souveraineté dans l'Arctique – c'est-à-dire que plus cette région est habitée par des Canadiens, moins il est probable que d'autres pays contestent le titre de propriété du Canada), et le potentiel que représentent ces voies navigables pour le renforcement des activités d'exploration et de découvertes scientifiques.

L'environnement et la sécurité au nombre des principales préoccupations concernant les voies navigables de l'Arctique

Les participants ont aisément pu cerner les problèmes associés à la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien. Les deux enjeux les plus fréquemment soulevés étaient liés à l'environnement et à la sécurité du Canada.

En ce qui concerne l'environnement, les participants ont exprimé un certain nombre de préoccupations, y compris l'impact général que cela aurait sur l'environnement, et sur le climat en particulier, le risque d'accroissement de la pollution et les déversements de produits pétroliers associés au trafic maritime, l'impact perçu de ce trafic sur la faune de la région, et les répercussions que pourrait avoir l'extraction de ressources sur l'environnement (activité qui, selon certains participants, aurait lieu une fois que les voies maritimes seraient accessibles).

En ce qui concerne la sécurité du Canada, les participants ont indiqué avoir l'impression que la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien pourrait accroître le risque que des pays étrangers transgressent nos frontières, que des mesures de sécurité accrues seraient nécessaires pour protéger les Canadiens et les frontières du Canada, que l'ouverture des voies maritimes de l'Arctique pourrait accroître le risque de conflit au sujet du territoire revendiqué, et que cette voie d'accès pourrait permettre à un plus grand nombre d'immigrants illégaux d'entrer au Canada par le Nord ou susciter la piraterie dans la région.

Parmi les préoccupations soulevées beaucoup moins souvent figurent la perception que la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien pourrait avoir un impact culturel sur la population du Nord, la perception que cette circulation pourrait être trop difficile à gérer et à contrôler compte tenu de la vaste étendue de l'Arctique, de même que la perception qu'il pourrait être difficile d'encourager les gens à vivre dans le Nord (ce qui serait probablement nécessaire pour permettre la création de l'infrastructure



et appuyer l'industrie que ces activités créeraient), et que ce développement aura des conséquences financières sur lesquelles le Canada devra se pencher.

Consensus sur le fait que le Canada devrait régir la circulation dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien

Il y a eu un fort consensus selon lequel le Canada devrait régir la circulation dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien. En guise d'explication, les participants ont généralement invoqué des motifs environnementaux et économiques. Comme ils venaient de discuter des avantages et des inconvénients possibles de cette circulation, les participants ont aisément pu expliquer la raison pour laquelle ils croient que le Canada devrait régir la circulation des navires dans ces eaux. Les motifs liés à l'environnement se concentraient sur le thème de la gérance de l'environnement – le fait que le Canada devrait agir comme protecteur de l'environnement et que le contrôle de la circulation concorde avec ce rôle. Les motifs économiques étaient axés sur les recettes que pourraient générer le contrôle de l'accès aux eaux intérieures de l'Arctique canadien et les frais imposés aux navires qui veulent naviguer dans ces voies maritimes. Enfin, quelques participants ont parlé de l'enjeu de la souveraineté – le fait que le contrôle des voies maritimes contribuera à protéger la revendication du Canada par rapport à la région arctique, ou se sont dits d'avis que si un pays doit régir les voies maritimes, ce devrait être le Canada.

La question environnementale à l'avant-plan des perceptions concernant l'Arctique canadien

L'environnement a été au cœur de la discussion concernant l'Arctique canadien. Avec la souveraineté, ce sujet a généralement été le filtre dont les participants se sont servis pour examiner ou analyser les enjeux concernant le Nord. La question environnementale n'a pas seulement été un facteur de sensibilisation à l'Arctique canadien chez les participants, mais elle a aussi bien éclairé leurs perceptions concernant certains des enjeux touchant l'Arctique. Par exemple, quand on leur a demandé d'expliquer la raison pour laquelle il est important pour le Canada d'exercer sa souveraineté dans le Nord, les participants ont souvent mentionné la protection de l'environnement. De la même façon, certains participants ont déclaré considérer les patrouilles menées par les FAC dans le Nord comme importantes étant donné que les ressources naturelles du Nord doivent être protégées.

De plus, la question environnementale a semblé influencer le point de vue des participants par rapport au passage du Nord-Ouest. L'une des principales préoccupations exprimées en ce qui concerne la circulation des navires dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien était l'impact sur l'environnement, y compris le risque d'accroissement de la pollution et les déversements de produits pétroliers associés au trafic maritime, la perception de l'impact que pourrait avoir ce trafic sur la faune de la région, et les répercussions que pourrait avoir l'extraction des ressources sur l'environnement. En outre, les préoccupations concernant l'environnement, en particulier le désir que le Canada agisse comme protecteur de l'environnement, figuraient parmi les principaux motifs invoqués pour expliquer la raison pour laquelle le Canada devrait régir la circulation dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien.



ANNEXES

Questionnaire de recrutement

Caractéristiques des participants :

- On organisera 10 groupes de discussion dans cinq villes (deux dans chaque ville) : Parksville (en C.-B.), Calgary, Mississauga, Montréal et St. John's. Les séances à Montréal se dérouleront en français, tandis que les autres séances se dérouleront en anglais.
- Les participants seront des résidents canadiens de 18 ans ou plus.
- Dans chaque ville, il y aura une répartition des participants selon le revenu de leur ménage : l'un des groupes de discussion réunira des participants dont le revenu du ménage s'établit à au moins 75 000 \$, s'il s'agit d'un ménage comptant un seul adulte, ou à 100 000 \$ pour les ménages comptant plus d'un adulte, tandis que l'autre groupe de discussion réunira des participants dont le revenu du ménage est moins élevé.
- Les groupes présenteront une composition équilibrée en ce qui concerne l'âge, le revenu (selon les paramètres établis), le sexe, la scolarité et la situation d'emploi. Les membres du MDN ou des FAC, de même que leur famille immédiate, seront exclus.
- On recrutera 10 personnes de façon à ce que chaque groupe soit composé de 7 ou 8 participants.
- Les participants recevront une somme de 75 \$.
- Dans chaque groupe, au moins le tiers des participants n'auront jamais participé à un groupe de discussion ou à une entrevue contre rémunération.
- Tous les répondants devront habiter le secteur ciblé depuis au moins deux ans.
- Un service de traduction simultanée sera offert à Montréal.
- On soulignera le commanditaire de l'étude (le gouvernement du Canada).
- Les séances dureront deux heures et se tiendront dans des locaux prévus pour la tenue de groupes de discussion.

Les séances auront lieu comme suit :

	Parksville	Calgary	Mississauga	Montréal	St. John's
Date :	16 mars	18 mars	19 mars	20 mars	21 mars
	En anglais	En anglais	En anglais	En français	En anglais
1 ^{er} groupe	Revenus plus élevés	Revenus moins élevés	Revenus plus élevés	Revenus moins élevés	Revenus plus élevés
2 ^e groupe	Revenus moins élevés	Revenus plus élevés	Revenus moins élevés	Revenus plus élevés	Revenus moins élevés

Les séances de discussion de Parksville se tiendront un samedi. Dans cette ville, la première séance aura lieu à 10 heures et la deuxième, à 12 h 30 (peu après midi). Dans toutes les autres villes, les séances auront lieu en soirée : la première séance débutera à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30.



Bonjour, je m'appelle _____. Je communique avec vous au nom de Phoenix, une maison de recherche sur l'opinion publique. Le gouvernement du Canada a retenu nos services pour réaliser une série de séances de discussion réunissant des Canadiens et des Canadiennes afin d'explorer des questions d'actualité qui intéressent la population.

Chaque groupe de discussion durera deux heures environ. Les participants et participantes recevront un montant d'argent comptant en guise de remerciement pour leur participation. De plus, des rafraîchissements seront servis. Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à cette étude. Tous les renseignements obtenus seront utilisés exclusivement dans le cadre de l'étude et seront traités conformément aux lois visant à protéger les renseignements personnels.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions parce que nous devons veiller à ce que les groupes de discussion soient équilibrés, c'est-à-dire composés de différents types de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

Oui

Non (REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN)

1. Est-ce qu'un membre de votre foyer ou de votre famille immédiate, y compris vous-même, travaille dans l'un des domaines suivants ? LIRE LA LISTE

Une maison d'études de marché, une agence de relations publiques ou une agence de publicité

Les médias (radio, télévision, journaux, revues, etc.)

Un ministère ou organisme fédéral ou provincial

Un parti politique fédéral ou provincial

Les Forces canadiennes (à plein temps ou réserviste)

Oui

1

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

Non

2

CONTINUER

2. Avez-vous déjà travaillé pour les Forces canadiennes en tant que membre des forces ou du personnel civil ?

Oui

1

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

Non

2

CONTINUER

3. Auquel des groupes d'âge suivants appartenez-vous? LIRE LA LISTE. VISER UN ÉQUILIBRE DANS CHAQUE GROUPE.

Moins de 18 ans

1

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

De 18 à 24 ans

2

De 25 à 34 ans

3

De 35 à 44 ans

4

De 45 à 54 ans

5

De 55 à 65 ans

6

Plus de 65 ans

7

TOUT AU PLUS DEUX PARTICIPANTS DE PLUS DE 65 ANS



4. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint? LIRE LA LISTE AU BESOIN. VISER UN ÉQUILIBRE.

Études primaires ou études secondaires partielles	1
Études secondaires terminées	2
Études collégiales partielles (y compris les études techniques et le cégep)	3
Études collégiales terminées (y compris les études techniques et le cégep)	4
Études universitaires partielles	5
Études universitaires terminées	6
Diplôme d'études supérieures ou diplôme professionnel	7

5. Quelle est votre situation professionnelle actuelle? LIRE LA LISTE AU BESOIN. VISER UN ÉQUILIBRE, EN VEILLANT TOUTEFOIS À CE QUE LA MOITIÉ AU MOINS DES PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE OCCUPENT UN EMPLOI (À PLEIN TEMPS, À TEMPS PARTIEL OU TRAVAIL AUTONOME). (CHAQUE GROUPE COMPTERA AU PLUS TROIS PARTICIPANTS SANS EMPLOI OU AU FOYER)

Employé(e) à temps plein (30 heures ou plus par semaine)	1
Employé(e) à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	2
Travailleur ou travailleuse autonome	3
Sans emploi	4
Étudiant ou étudiante	5
Personne au foyer	6
Retraité(e)	7
Autre (préciser) _____	8

6. Combien de personnes de plus de 18 ans votre ménage compte-t-il?

Une	1
Plus d'une	2

SI Q6 = 1, DEMANDER :

7. En 2012, est-ce que le revenu de votre ménage était supérieur ou inférieur à 75 milles dollars?

75 000 \$ ou plus	1	QUALIFIE POUR LE GROUPE DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS SAUF SI LA SITUATION D'EMPLOI = ÉTUDIANT(E)
Moins de 75 000 \$	2	QUALIFIE POUR LE GROUPE DES REVENUS MOINS ÉLEVÉS
Refus	9	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

SI Q6 = 2, DEMANDER :

8. En 2012, est-ce que le revenu de votre ménage était supérieur ou inférieur à 100 milles dollars?

100 000 \$ ou plus	1	QUALIFIE POUR LE GROUPE DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS SAUF SI LA SITUATION D'EMPLOI = ÉTUDIANT(E)
--------------------	---	---



Moins de 100 000 \$	2	QUALIFIE POUR LE GROUPE DES REVENUS MOINS ÉLEVÉS
Refus	9	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

SI Q7 OU Q8 = 2, DEMANDER :

9. Et votre revenu s'établit ...? VISER UN BON ÉQUILIBRE DANS CHAQUE GROUPE

À moins de 20 000 \$
 Entre 20 000 \$ et 34 999 \$
 Entre 35 000 \$ et 44 999 \$
 Entre 45 000 \$ et 59 999 \$
 Entre 60 000 \$ et 74 999 \$

LIRE SEULEMENT SI LE MÉNAGE COMPTE DEUX ADULTES :

Entre 75 000 \$ et 100 000 \$ GROUPE DES REVENUS MOINS ÉLEVÉS
 SI LE MÉNAGE A DEUX ADULTES

10. Est-ce que vous vivez à [AJOUTER LE NOM DE LA VILLE] depuis au moins deux ans?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

11. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de partager votre opinion en groupe, p. ex., lire des documents et les commenter ? LIRE LES OPTIONS.

Tout à fait à l'aise	1	
À l'aise	2	
Pas très à l'aise	3	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
Pas du tout à l'aise	4	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

12. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion ou à une entrevue organisée à l'avance et reçu une somme d'argent en échange de votre participation ? AU MOINS LE TIERS DES PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE N'AURONT JAMAIS PARTICIPÉ À UNE TELLE RENCONTRE DE DISCUSSION OU ENTREVUE.

Oui	1	
Non	2	ALLER À LA DERNIÈRE SECTION

13. À quand remonte votre dernière participation à un groupe de discussion ou à une entrevue ?

Il y a moins de 6 mois	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
Il y a plus de 6 mois	2	

14. Au cours des deux dernières années, avez-vous participé à un groupe de discussion ou à une entrevue?

Oui	1
Non	2



SI Q14 = 1, DEMANDER:

15. Quel était le sujet abordé? SI LE SUJET ÉTAIT LES FORCES MILITAIRES CANADIENNES OU DES ENJEUX CONNEXES, REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN. DANS LE CADRE DE CETTE QUESTION, IL FAUT VEILLER À NE PAS SIGNALER QUOI QUE CE SOIT AYANT TRAIT AUX FORCES MILITAIRES CANADIENNES, AU MDN/MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE OU AUX FC/FORCES CANADIENNES

Inscrire le sujet : _____

16. Avez-vous été payé(e) pour participer à plus de cinq groupes de discussion ou entrevues au cours des cinq dernières années ?

Oui	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
Non	2	

NOTER LE SEXE SELON VOS OBSERVATIONS (VISER UN NOMBRE À PEU PRÈS ÉGAL D'HOMMES ET DE FEMMES)

Femme	1
Homme	2

La séance de discussion aura lieu le (JOUR DE LA SEMAINE) (DATE FÉVRIER), à (HEURE). Elle durera deux heures. Les participants et participantes recevront 75 \$ en guise de remerciement pour leur participation et des rafraîchissements seront servis. Acceptez-vous de participer à cette rencontre ?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

Avez-vous un crayon à portée de la main? Je vais vous donner l'adresse où aura lieu la séance. Elle aura lieu au _____. À votre arrivée, veuillez indiquer qu'on vous attend pour participer à un groupe de discussion. Permettez-moi de vous rappeler que la rencontre aura lieu à (HEURE), le (DATE). Nous vous demandons d'arriver 15 minutes à l'avance. On vous demandera de présenter une pièce d'identité avec photo; n'oubliez donc pas d'en apporter une. Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter; il est possible qu'on vous demande de lire quelque chose.

Nous enregistrerons la discussion sur bande vidéo pour les besoins de l'étude et des membres de l'équipe de recherche observeront la rencontre à partir d'une pièce voisine. Nous vous demanderons de signer un formulaire de renonciation indiquant que vous êtes au courant que la rencontre sera enregistrée sur bande vidéo. Tous les renseignements recueillis ne seront utilisés qu'à des fins de recherche et seront traités conformément aux lois visant à protéger les renseignements personnels.

Étant donné que nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. S'il vous est impossible de vous présenter, pour une raison ou pour une autre, veuillez communiquer avec nous afin que nous puissions trouver un remplaçant. Vous pouvez nous joindre à nos bureaux au _____. Veuillez demander _____. Quelqu'un vous téléphonera la veille de la séance de discussion pour vous rappeler la rencontre.



Puis-je confirmer votre nom et votre numéro de téléphone ?

NOM DU RÉPONDANT : _____

N° DE TÉLÉPHONE À LA MAISON : _____

HEURE/LIEU DE LA RENCONTRE : _____

Merci.



Guide de discussion

Introduction (5 minutes)

- ❑ Présenter l'animateur et présenter Phoenix
- ❑ Remercier les participants d'être présents
- ❑ Expliquer l'objectif général des séances de discussion :
 - Jauger les *opinions* au sujet de politiques, d'enjeux, d'idées, de communications, etc.
 - Il ne s'agit pas d'une évaluation des connaissances; il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses (ce sont vos opinions qui nous intéressent)
 - Il est permis d'être en désaccord; nous souhaitons vous entendre si vous avez un autre point de vue à partager
- ❑ La participation est volontaire; nous vous demandons d'être francs et honnêtes; les commentaires seront traités de manière confidentielle; seuls des résultats globaux seront communiqués; nous ferons un enregistrement vidéo uniquement pour les besoins de la préparation du rapport; il y a des observateurs derrière le miroir sans tain.
- ❑ Si vous avez un téléphone cellulaire ou tout autre dispositif électronique, veuillez l'éteindre.
- ❑ Avez-vous des questions? ACCEPTER DES QUESTIONS RAPIDES SANS TOUTEFOIS S'ATTARDER.
- ❑ Tour de table pour les présentations : Veuillez nous dire votre prénom et l'un de vos intérêts ou passe-temps préférés.

Connaissances, impressions et perceptions au sujet des FAC (40 minutes)

Pour commencer, j'aimerais aborder avec vous certaines questions d'ordre général au sujet des forces militaires du Canada, nommément les Forces armées canadiennes. VEILLER À CE QUE LA DISCUSSION SOIT RAPIDE

1. Ces derniers temps, est-ce que vous avez vu, entendu ou lu quoi que ce soit dans les médias ou ailleurs au sujet des Forces armées canadiennes? Si c'est oui, qu'est-ce que vous avez vu, entendu ou lu? Y a-t-il autre chose?
2. En général, dans quelle mesure diriez-vous que vous connaissez les Forces armées canadiennes et leurs activités?

Pistes : - domaines des connaissances
- types de choses que les participants remarquent/auxquelles ils prêtent attention

3. Quelle est votre impression générale des Forces armées canadiennes? Et pourquoi donc?



4. À votre avis, quels sont les rôles et responsabilités les plus importants des Forces armées canadiennes? UTILISER LE TABLEAU DE PAPIER Compte tenu de ces rôles et responsabilités, quels types d'opérations ou d'activités les FAC *devraient-elles* entreprendre?

Rôles sur la scène internationale (40 minutes)

5. Au cours des six derniers mois environ, avez-vous vu ou entendu quelque chose au sujet des missions des Forces armées canadiennes à l'étranger? Si c'est oui, qu'avez-vous vu ou entendu? Y a-t-il autre chose?
6. Pour autant que vous sachiez, est-ce qu'il y a des endroits, en dehors du Canada, où les Forces armées canadiennes sont engagées activement, à l'heure actuelle? Si c'est oui, où?
7. Et pour ce qui concerne les cinq dernières années environ, à votre connaissance, quelles sont les missions que les FAC ont entreprises à l'étranger? Y en a-t-il d'autres?
8. Dans quelle mesure est-il important que les Forces armées canadiennes travaillent avec nos alliés et partagent les responsabilités sur la scène internationale? Qu'est-ce qui rend ce partenariat important? Est-ce que le travail des FAC avec les alliés vous inspire des préoccupations? Si c'est oui, lesquelles? Y a-t-il des raisons pour ne pas travailler en partenariat? Quelles seraient-elles?

Le Nord (30 minutes)

Nous allons maintenant discuter des régions nordiques de l'Arctique canadien.

9. Ces derniers temps, qu'est-ce que vous avez lu ou entendu au sujet de l'Arctique canadien, le cas échéant?
10. Est-ce que vous saviez que les FAC effectuent des exercices et des opérations dans l'Arctique, y compris des patrouilles régulières? À votre avis, est-ce qu'il est important que le Canada maintienne des patrouilles dans le Nord? Pourquoi/pourquoi pas?
11. Selon vous, que signifie l'expression « souveraineté dans l'Arctique »? Est-ce que vous avez entendu parler de ça récemment? Si c'est oui, qu'est-ce que vous avez entendu?
12. Dans quelle mesure est-il important que le Canada protège et exerce sa souveraineté dans le Nord? Pourquoi est-ce important? Autrement dit, qu'est-ce qui fait que c'est important?

- Pistes :- contestations par d'autres pays des revendications du Canada
- perte des droits miniers/ressources minérales
 - changements climatiques et importance du contrôle du passage du Nord-Ouest
 - nécessité de défendre notre territoire



13. Pour autant que vous sachiez, que font les FAC dans l'Arctique canadien? Quels types d'opérations et d'activités les Forces entreprennent-elles?

Pistes : - recherche et sauvetage, soutien aux organismes de droit/organismes environnementaux, aide aux autorités locales

14. Selon vous, est-ce que les FAC ont les ressources et les capacités nécessaires pour entreprendre ces types d'opérations et pour assurer notre sécurité et notre protection dans le Nord? Pourquoi/pourquoi pas?

15. Est-ce que vous avez entendu parler du Conseil de l'Arctique? Si c'est oui, qu'est-ce que vous en savez? Quels sont les pays qui y participent?⁴ Quels sont les pays limitrophes de l'Arctique?

16. Compte tenu du réchauffement climatique, dans le Nord, certaines voies d'eau qui étaient auparavant gelées et obstruées par la glace deviennent navigables. Avez-vous entendu parler de cet enjeu? Si c'est oui, qu'est-ce que vous en savez?

17. Est-ce que vous savez si des navires traversent les eaux intérieures de l'Arctique canadien? Si c'est oui, à quelle fréquence (combien de navires)? S'agit-il d'une bonne chose ou d'un problème? Pourquoi? Est-ce que le Canada devrait réglementer la navigation dans les eaux intérieures de l'Arctique canadien?

Conclusion (10 minutes)

18. Est-ce que vous avez changé d'avis, d'une façon ou d'une autre, suite à la discussion de ce soir? Si c'est oui, quelles sont vos opinions qui ont changé, et à quels égards?

19. En terminant, est-ce que vous aimeriez formuler des observations au sujet de l'un ou l'autre des sujets que nous avons abordés ce soir?

REMERCIER LES PARTICIPANTS POUR LEUR TEMPS ET LEUR CONTRIBUTION.

⁴ Le Canada, les États-Unis, le Danemark, la Norvège, la Russie, l'Islande, la Suède et la Finlande.